

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture
et de l'alimentation

Arrêté du 17 JAN. 2022

portant approbation d'élections de membres correspondants à l'Académie d'agriculture de France au titre de l'année 2021

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

Vu le décret n°2014-579 du 4 juin 2014 relatif à l'Académie d'agriculture de France ;

Vu le procès-verbal de la séance du 1er décembre 2021,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont approuvées les élections suivantes à l'Académie d'agriculture de France, en qualité de membres correspondants :

- Section Productions végétales

M. Harry OZIER-LAFONTAINE

Mme Marie-Sophie PETIT

- Section Forêts et filière bois

Mme Christine DUFOUR DE NEUVILLE

Mme Véronique KLIMINE

M. Robert NASI

- Section Productions animales

Mme Françoise CLÉMENT

M. Marc-Antoine DRIANCOURT

M. Jean-François HOCQUETTE

M. Dominique VERNEAU

- Section Sciences humaines et sociales

M. Rémy SLAMA

- Section Milieux et êtres vivants

M. Jean ALBERGEL

M. Luc BELZUNCES

- Section Sciences de la vie

M. Frédéric BOURGAUD

M. Loïc LEPINIEC

- Section Environnement et territoires

Mme Christine AUBRY

- Section Alimentation humaine

M. Jean-Baptiste CUISINIER

M. Frédéric TESSIER

- Section Agrofournitures

Mme Marie-Emmanuelle SAINT-MACARY

M. Jean-Marie SAVALLE

- Section Économie et politique

M. Jean CORDIER

M. Jean-François HUG

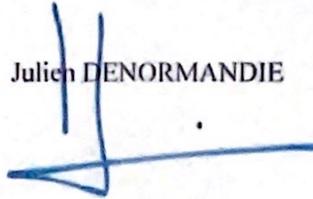
Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait le **17 JAN. 2022**

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

Julien DENORMANDIE

A handwritten signature in blue ink, consisting of two vertical lines and a horizontal line that loops back to the left, positioned below the printed name.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture
et de l'alimentation

Arrêté du **17 JAN. 2022**

portant approbation d'élections de correspondants associés à l'Académie d'agriculture de France au titre de l'année 2021

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

Vu le décret n°2014-579 du 4 juin 2014 relatif à l'Académie d'agriculture de France ;

Vu le procès-verbal de la séance du 1er décembre 2021,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont approuvées les élections suivantes à l'Académie d'agriculture de France, en qualité de correspondants associés :

- Section Forêts et filière bois

M. Mark IRLE

- Section Sciences de la vie

Mme Pi NYVALL COLLEN

- Section Environnement et territoires

M. Philippe BARET

- Section Alimentation humaine

Mme Maria José FRUTOS FERNANDEZ

- Section Agrofournitures

M. Jeremy MACKLIN

- Section Economie et politique

Mme Paola GROSSI

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministre de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait le **17 JAN. 2022**

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

Julien DENORMANDIE

